



# Mairie de Larnaud



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 9 septembre

Présents : Antier Pierre, Blondeau-Bozon Sophie, Bornot-Faivre Carine, Guerret Laurent, Guyot David, Marty Paule, Naudin Martine, Noblet Patrick, Perron Gaël, Rousset Ghislain, Tacchini-Noël Olivia.

Excusés : Gorce Cyril, Laubépin Ivan, Noblet Jean-Yves, Vernet Corinne

Secrétaire de séance : Paule Marty

### ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 8 Juillet 2022

**Unanimité**

#### Urbanisme

##### 1) Point sur les dossiers en cours

Monsieur le Maire présente les dossiers en cours ou instruits en date du 9 septembre 2022

Déclaration préalable	Clôture	Accepté	BRESSAN Daniel
Déclaration préalable	Terrasse suspendue	Accepté	BOUVIER Franck
Déclaration préalable	Piscine	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Clôture	Accepté	DEBAIL Teddy
Déclaration préalable	Ouverture porte	Accepté	PARRIAUX Virginie
Déclaration préalable	Plateforme Stockage	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Piscine	Accepté	GRULET Boris
Déclaration préalable	Division Parcelle	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Changement Huisseries	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Ouverture fenêtre / porte garage	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Changement huisseries	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Piscine	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Panneaux photovoltaïques	En cours	Non communicable
Permis de construire	Maison individuelle	Refusé	NEUVILLE Karène
Permis de construire	Maison individuelle	Refusé	NEUVILLE Karène
Permis de construire	Maison individuelle	En cours	Non communicable

#### Affaires Générales

##### 2) Désignation d'un correspondant EPAGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil en quoi consiste l'Epape : C'est l'organisme qui succède à GEMAPI, mais à l'échelle du bassin versant de la Seille et de ses affluents.

Mr Guyot étant actuellement délégué pour GEMAPI, demande si quelqu'un souhaite être correspondant pour la commune.

En l'absence de candidat il continuera donc à assurer cette fonction.

##### 3) SIDEC : Présentation service E-Lum

Monsieur le Maire présente le service E-lum, assuré par le SIDEC, pour gérer et piloter l'éclairage public.

Actuellement, sur Larnaud, l'éclairage est géré au jour le jour, avec des interventions ponctuelles pour pallier les différentes pannes.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud



D'après une étude demandée en 2014, environ 80% de notre parc était vétuste, or aucun travail d'envergure n'a été réalisés depuis.

Depuis 2013 nous sommes adhérents à la Charte « Eclairons le Jura » qui nous permet de bénéficier de subventions à hauteur de 50% pour l'amélioration de l'éclairage public.

Monsieur le Maire présente les tableaux récapitulants les coûts d'entretien depuis 5 ans et les compare avec une projection des coût E-lum.

21h25 Arrivée d'Olivia Tacchini.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal passe au vote et approuve la signature de la convention E-Lum avec le Sidec.

**Unanimité**

#### 4) Logo : présentation des propositions Actual :

Monsieur le Maire présente le logo avec 2 variantes proposées par la commission.

Le conseil se prononce et choisit le modèle que vous retrouverez en entête de ce compte-rendu.

Le nouveau logo est adopté.

**Unanimité**

#### 5) City-Stade :

##### ✓ Point financier

Monsieur le Maire présente le tableau financier avec les dépenses réelles engagées et les subventions attendues.

A ce jour, les dépenses engagées se chiffrent à 181.763 euros (contre 238.408 euros initialement prévus)

Les subventions attendues se chiffrent à 141.963 euros et la part financée par la commune à 39800 euros.

Ces montants seront à affiner en fonction des dépenses finales réellement engagées et à réception des versements définitifs des subventions.

##### ✓ Dégradations

Nous avons eu quelques dégradations durant l'été notamment sur la corbeille (corde coupée), un feu sur la piste, un panneau couché, des signalements également de personnes qui rodent la nuit. Nous avons donc décidé de nous pencher sur l'installation d'une vidéo-surveillance.

##### ✓ Monsieur le Maire présente le comparatif des offres et des devis reçus.

2 entreprises avec des offres en location ou à l'achat, permettant de passer le financement en fonctionnement ou en investissement.

Au vu des tarifs et de la proximité de l'entreprise, le choix du conseil se porte plutôt sur T2RM.

Le dôme paraît plus adapté. Le surcoût pour la surveillance de la benne à verre (au niveau de laquelle des dépôts d'ordures non réglementaires sont régulièrement constatés) semble trop important par rapport aux enjeux.

Il est donc proposé de retenir l'offre en location de T2Rm pour location d'un dôme au City, pour un montant de 80.39 euros TTC mensuels. L'installation se fera début octobre.

**Unanimité**

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud



- 6) Diffusion lettre information Mme Vermeillet – Sénatrice  
Les conseillers intéressés pour recevoir la lettre de Mme Vermeillet directement sur leur mail sont invités à s'inscrire auprès de la secrétaire qui transmettra.
- 7) Point sur les logements communaux – Délibération Attribution Studio Maternelle  
Le locataire du studio a donné sa dédite pour partir au 30 septembre.  
Une annonce a été publiée et un dossier de candidature a été reçu en mairie pour lui succéder.  
Monsieur le Maire ayant présenté le dossier au conseil, celui-ci décide de valider l'attribution du bail à ce demandeur.
- Unanimité**
- 8) Parc Naturel Régional de Bresse : Présentation diaporama, diffusion kit élus  
Monsieur le Maire explique les grandes lignes au conseil et indique que le diaporama de présentation sera transmis aux élus.

### Lien Social

- 9) Aménagement de la Maison Simonet : retour visites micro-crèche / Mam.  
Micro-crèche de Voiteur a été visitée (Mme Richerateaux). Peut accueillir jusqu'à 12 enfants. Elle cherche d'autres sites pour implanter une nouvelle structure. Elle a une sensibilité très écologique et environnementale.  
La MAM qui a été visitée n'a pas retenu la même attention de la part des élus. Le projet semblait beaucoup moins abouti.  
L'idée est de savoir à ce jour vers quelle solution on veut s'orienter, sachant que sur la commune, aucune assistante maternelle n'a manifesté d'intérêt pour ce projet.  
Il faudrait maintenant voir avec Mme Richerateaux ses besoins en termes d'infrastructure afin de pouvoir cibler plus précisément l'étude avec Mme Blanco de Soliha et donner un prix de revient pour les locations.  
Mme Blanco souhaiterait nous faire une restitution de ses différentes réflexions le 26 octobre 2022 à 18h30 en mairie.  
En attendant il serait bien de faire une réunion commune entre les commissions sociales et bâtiments, date fixée au 5 octobre 2022.  
Il faut aussi se projeter sur ce qui pourra être fait à l'étage et qui pourrait rapporter de l'argent et absorber une partie des coûts.
- 10) Retour réunion : repas des anciens et Bus API.  
Les invitations pour le repas ont été mises sous plis cette semaine. Elles seront distribuées semaine prochaine.  
Les +70 ans sont invités gratuitement, une participation sera demandée pour les 65 / 70 ans ainsi qu'aux conjoints de moins de 65 ans  
Il est demandé aux conseillers d'être présents pour le service le jour même.  
Les tables seront mises en place le vendredi soir et la commission lien social se retrouvera samedi après-midi pour la décoration.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud  
Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



## Mairie de Larnaud



Bus API : Une réunion information aura lieu le 6 octobre à 15h00 en mairie afin d'identifier les besoins. Possibilité de covoiturage avec l'animatrice de l'ADMR. Les inscriptions se font en mairie.

### Bois

- 11) Retour sur les incendies – Délibération : Remboursement de frais engagés par les élus.**  
Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont aidé et se sont investies pour lutter contre ces incendies.  
Presque 5 hectares ont été détruits et une enquête est en cours pour déterminer les causes. Les élus ont fait des achats pour ravitailler les différents postes de travail et Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer pour l'autoriser à procéder au remboursement des frais engagés par chacun (nourriture, matériel pour les tronçonneuses)

**Unanimité**

- 12) Désignation correspondant « incendies et Secours »**  
Suite au décret paru au mois de juillet, le conseil doit désigner un correspondant Incendie et secours qui sera en charge, notamment de la mise à jour du Plan communal de Sauvegarde. Ce poste ayant un fort rapport avec les bois, Monsieur Laurent Guerret se porte candidat, le conseil après en avoir délibéré valide sa candidature.

**Unanimité**

### Scolaire

- 13) Point sur la rentrée scolaire**  
La rentrée s'est très bien passée. L'Ape avait un petit stand de présentation de l'association. Une nouvelle enseignante est arrivée en maternelle, Mme Stocklin. Les effectifs sont stables (98 élèves).  
La classe de grande section a dû être séparée (par tirage au sort).  
Pas de problème de bus cette année et le chauffeur est le même que l'an passé.
- 14) Délibération concordante : Remboursement frais fonctionnement 2019 à 2021 par la CCBHS.**  
Nous devons prendre une délibération afin de pouvoir demander à la CCBHS le remboursement des frais du centre périscolaire pour les années 2019 à 2021. Monsieur le Maire et la secrétaire ont procédé au calcul des charges engagées et celles-ci ont été validées par les services de la communauté de commune qui a inscrit ce remboursement à l'ordre du prochain conseil communautaire pour les montants suivants :

COMMUNE, SIVOS	Montants en € des charges périscolaires		
	Eau	Gaz	EDF
Septembre 2019 – Juillet	142.08		2439.44
Année 2021		3938.98	
Total		6520.50 Euros	

Le conseil ayant pris connaissance des calculs effectué valide le montant demandé

**Unanimité**



## Mairie de Larnaud



15) Renouvellement contrat agent entretien – Modification temps de travail

Le contrat de l'agent d'entretien étant arrivé à son terme, il convient de le renouveler. Compte-tenu du congé parental dont bénéficie une ATSEM, cet agent a effectué l'an passé beaucoup d'heures complémentaires. Monsieur le Maire expose au conseil qu'il serait préférable d'annualiser ces heures et de les inclure directement dans le contrat à signer pour l'année scolaire 2022-2023

Il propose donc d'augmenter le nombre d'heures affectées au poste d'agent d'entretien et de le passer de 5.98 à 13.83/35<sup>ème</sup>.

**Unanimité**

En conséquence, il convient de modifier le tableau des emplois comme suit :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service	Nombre d'emplois pourvus	Nombre d'emplois vacants
Adjoints techniques Territoriaux	Adjoint technique territorial	1 poste à 19.91/35 <sup>ème</sup> 1 poste à 18.5/35 <sup>ème</sup> Pour un total de 38.41/35 <sup>ème</sup>	2	0
Contractuel	Agent entretien	1 poste à 13.83/35 <sup>ème</sup>	1	0
Adjoints Administratifs	Adjoint Administratif	1 poste à 24/35 <sup>ème</sup>	1	0

### Questions diverses

16) Retour sur les diverses réunions :

- ✓ Réunion du CLIP samedi 8 octobre 2022 de 09h00 à 12h00. Sur inscription. Coupons disponibles en mairie
- ✓ Plan Paysage :  
Le but de cette réunion était de prioriser les objectifs.

17) Questions diverses

Prochain conseil fixé au 21 octobre 2022.

L'ordre du jour étant éteint, la séance est levée à 00h05

La Secrétaire de Séance, Paule Marty

Le Maire, David GUYOT

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – [mairie@larnaud.fr](mailto:mairie@larnaud.fr) – [www.larnaud.fr](http://www.larnaud.fr)

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »